ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia Centre-Val de Loire | 1988

Bruère-Allichamps - Les Crots Massons

Sauvetage urgent (1988)

Jean-Yves Dufour



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/adlfi/12714

ISSN: 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Yves Dufour, « Bruère-Allichamps – Les Crots Massons » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 15 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/12714

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bruère-Allichamps – Les Crots Massons

Sauvetage urgent (1988)

Jean-Yves Dufour

Date de l'opération : 1988 (SU) Inventeur(s) : Dufour Jean-Yves

- La surveillance des travaux de décapage nécessités par la construction de l'autoroute A 71 a
- permis la fouille partielle d'un fossé, associé à une nécropole à incinération du I^{er} s. apr. J.-C. Dans la partie nord (zone 1), seul le fond du fossé a pu être observé mais la continuité avec le tronçon sud est assurée par la présence de six concentrations de céramique sur le même alignement. Le tronçon le mieux conservé, repéré sur 25 m et fouillé sur 20 m (zone 2), est grossièrement orienté nord-sud; il présente une largeur moyenne de 0,60 m pour une profondeur de 0,30 m. Il contient une énorme quantité de céramique, concentrée dans la partie supérieure du fossé dont elle déborde parfois. Ce mobilier, qui comporte beaucoup d'amphores et d'amphorettes, a pu être déposé sous la forme d'objets complets, bien qu'aucun vase n'ait été retrouvé intact. Hormis la céramique, ce fossé n'a livré que quelques clous et objets en fer, quelques fragments de verre, une pointe de flêche néolithique en silex blond ainsi que de rares esquilles.
- À une vingtaine de mètres au sud-est du fossé, une zone fouillée sur 16 m² (zone 3) présente deux couches sans relation stratigraphique l'une noire, très compacte et riche en os calcinés, l'autre brune et constituée principalement de tessons de céramique très fragmentés. La première, également riche en céramique et en verre, peut représenter l'emplacement du bûcher mais il peut aussi s'agir d'un dépôt secondaire. À la différence du fossé de la zone 2, la zone 3 recèle de nombreux fragments de tuiles et de céramique sigillée.